# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Alloy SAC305 WS 482



### Section 1. Identification

Identificateur SGH du

produit

: Alloy SAC305 WS 482

Numéro de réference

: N/A

**Autres moyens** d'identification

: Non disponible.

Type de produit

: Solide. [Fil noyau]

<u>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées</u>

Non applicable.

Données relatives au fournisseur

: AIM

9100 Henri Bourassa East

Montreal, QC H1E 2S4 (514) 494-2000

In the United States:

AIM

25 Kenney Drive Cranston, RI 02920 (800) CALL-AIM

In México

AIM Soldadura de México Circuito Interior Norte # 460 Parque Industrial Salvarcar Ciudad Juárez, Chih. (656) 630-0032

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)

: INFOTRAC

North America: (800) 535-5053 International: (352) 323-3500

## Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA/HCS

: Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

Classement de la substance ou du mélange : Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement

: Pas de mention de danger.

Mentions de danger

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

**Prévention** : Non applicable. Intervention : Non applicable. **Stockage** : Non applicable.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version: 0.09 1/12 précédente

## Section 2. Identification des dangers

: Non applicable. Dangers non classés : Aucun connu.

ailleurs

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange **Autres moyens** : Non disponible.

d'identification

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Étain	≥90	7440-31-5
Argent	≤3	7440-22-4
Cuivre, fumées de	≤1	7440-50-8

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin. Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance

médicale pendant 48 heures.

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les Contact avec la peau

chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

: Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne Ingestion exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si

des symptômes se développent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique. : Aucune donnée spécifique. Inhalation Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique. Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version: 0.09 2/12 précédente

# Section 4. Premiers soins

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

 Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque

: La partie métallique du produit est ininflammable. Le médium organique peut brûlé si exposé à une flamme nue.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 3/12 précédente

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Petit déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection Conseils sur l'hygiène générale au travail

- : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Étain	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2020).  TWA: 2 mg/m³, (as Sn) 8 heures. Forme:  Fraction inhalable
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  TWA: 2 mg/m³ 10 heures.  OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).  TWA: 2 mg/m³, (as Sn) 8 heures.
Argent	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2020).  TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière et fumée  OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 0.01 mg/m³, (as Ag) 8 heures.  OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).  TWA: 0.01 mg/m³, (as Ag) 8 heures.  NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  TWA: 0.01 mg/m³, (as Ag) 10 heures. Forme:  METAL DUST AND SOLUBLE
Cuivre, fumées de	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2020).  TWA: 1 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées  TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. Forme: Fumée OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).  TWA: 1 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme:

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 4/12 précédente

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Poussière et buées

TWA: 0.1 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme:

Fumée

NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).

TWA: 1 mg/m³, (as Cu) 10 heures. Forme:

Poussière et buées

OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).

TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière

et buées

TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Fumée

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

**Protection du corps** 

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

#### **Apparence**

État physique: Solide. [Fil noyau]Couleur: Non disponible.

Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Non applicable.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 5/12 précédente

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible.

: Légèrement inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique.

La partie métallique du produit est ininflammable. Le médium organique peut brûlé si

exposé à une flamme nue.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non applicable.

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non applicable.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.

Solubilité dans l'eau Coefficient de partage noctanol/eau : Non disponible.: Non applicable.

Température d'autoinflammation

: Non applicable.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité Temps d'écoulement (ISO 2431) : Non applicable.

: Non disponible.

### Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

: Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

 Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### **Irritation/Corrosion**

Non disponible.

### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 6/12 précédente

# Section 11. Données toxicologiques

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Le

: Le metal solide n'est pas nocif.

Une surexposition aux fumées pourrait irriter les voies respiratoires, digestives et les

yeux.

Une surexposition aux fumées d'oxyde d'étain pourrait entrainer une pneumoconiose

bénigne (la stannose).

#### **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Cuivre, fumées de	-	-	Est un cancérogène humain connu.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Voies d'entrée non probables : Cutané.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux
Inhalation
: Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau
Ingestion
: Aucune donnée spécifique.
: Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

**Effets immédiats** 

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

**Exposition de longue durée** 

**Effets immédiats** 

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 7/12 précédente

# Section 11. Données toxicologiques

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

# Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Argent	Aiguë CE50 1.4 μg/l Eau de mer	Algues - Chroomonas sp.	4 jours
	Aiguë CE50 0.24 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 11 μg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia reticulata	48 heures
	Aiguë CL50 2.13 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 5 mg/l Eau de mer	Algues - Glenodinium halli	72 heures
Cuivre, fumées de	Aiguë CE50 1100 μg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	4 jours
	Aiguë CE50 2.1 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia longispina - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë Cl50 13 μg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë Cl50 5.4 mg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - Plantae - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 0.072 μg/l Eau de mer	Crustacés - Amphipoda - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7.56 μg/l Eau de mer	Poisson - Periophthalmus waltoni - Adulte	96 heures
	Chronique NOEC 2.5 µg/l Eau de mer	Algues - Nitzschia closterium - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 7 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Ceratophyllum demersum	3 jours
	Chronique NOEC 0.02 mg/l Eau douce	Crustacés - Cambarus bartonii - Adulte	21 jours
	Chronique NOEC 2 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 0.8 µg/l Eau douce	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	6 semaines

### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Date d'édition/Date de révision	: 4/26/2024	Date de publication	: 4/24/2024	Version : 0.09	8/12
		précédente			

## Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Argent	-	70	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	Classement mexicain	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	Quantité à déclarer 34013.6 lb / 15442.2 kg. Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à	-	-	-	-	-

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 9/12 précédente

Alloy SAC305 W	Alloy SAC305 WS 482					
Section	14. Information	s relatives a	u transport			
	déclarer du produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.					

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**  : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

**Class I Substances** 

: Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

Class II Substances

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** 

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** 

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: TIN; SILVER

**New York** : Les composants suivants sont répertoriés: Silver

**New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: TIN; SILVER

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: TIN; SILVER COMPOUNDS

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

#### Réglementations Internationales

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### **Listes internationales**

#### Répertoire national

**Australie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version: 0.09 10/12 précédente

# Section 15. Informations sur la réglementation

**Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon : Inventaire du Japon (CSCL): Indéterminé.

Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.

Malaisie : Indéterminé

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
 Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
 République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
 Taïwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Turquie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Section 16. Autres informations

#### **Hazardous Material Information System (États-Unis)**



#### **National Fire Protection Association (États-Unis)**



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

#### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

#### **Historique**

révision

Date d'impression : 4/26/2024 Date d'édition/Date de : 4/26/2024

Date de publication

précédente

: 4/24/2024

Version : 0.09

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 11/12 précédente

### **Section 16. Autres informations**

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

**Références** : Non disponible.

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 0.09 12/12 précédente